Image not found or type unknown

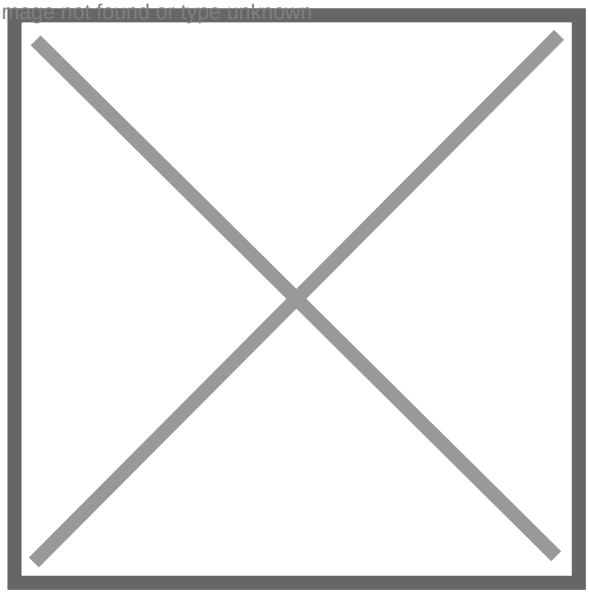

Faut-il appliquer la TVA sur les frais de livraison?

Par **morgan82**, le **15/11/2018** à **15:54**

Bonjour,

J'ai un site de e-commerce basé en France et je voulais savoir si je dois ajouter la TVA aux frais de ports à mes clients, en sachant que je facture au client le même prix que le transporteur me fait payer pour acheminer mes produits (pas de surfacturation donc).

Merci !

Par **Visiteur**, le **15/11/2018** à **22:27**

Bonjour
Le 6 vous disiez que vous deviez monter une activité.
Aujourd'hui vous dites que vous avez un site.

A la lecture de vos différents posts, vous vous êtes visiblement installee sans suivre le minimum de formation requis.
Il n'est pas trop tard, bon courage.
Avez vous tapé le titre de votre question sur votre moteur de recherche?
Le réponse y figure en première ligne.

Par **morgan82**, le **16/11/2018** à **10:03**

Bonjour Pragma,

Merci de votre "réponse" :-)
Je sais que sur Internet on va un peu trop vite parfois (c'est le but aussi), et on fait plusieurs choses en même temps, quoi qu'il en soit le moteur de recherche n'est pas la seule option disponible je crois. Sinon, la prochaine fois que vous demandez l'heure ou une adresse à quelqu'un demandez-vous si vous avez bien cherché sur Google avant :-D.

Bonne journée quand-même.

Par **morobar**, le **16/11/2018** à **10:41**

Bonjour,
SI vous reprenez à l'identique le port facturé (preuve à l'appui) vous pouvez le comptabiliser en débours donc après calcul de la TVA
CGI art.267-II-2
Mais vous pouvez aussi prendre une commission, car après tout vous avancez les frais de port et devrez régler les litiges.
Attention à ne pas pîquer au passage une ristourne sur le CA "transport" réalisé tout en comptabilisant des débours.
Comme le dit @pragma, vous auriez intérêt à consulter, un comptable agrée par exemple, car vous paraissez partir à l'aventure sans quelques connaissances de base.

Par **morgan82**, le **16/11/2018** à **11:41**

Merci Morobar !!!
J'apprécie beaucoup votre aide et votre réponse détaillée.

Oui, je vais contacter un comptable agréé bien entendu, mais pour mieux comprendre les choses de manière générale, j'ai aussi besoin de connaître moi-même les "rouages" de la chose. C'est un peu comme avec le GPS, vous pouvez juste conduire en étant guidé, ou essayer également d'étudier/planifier la route en parallèle, tout en utilisant le navigateur… ;-)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés